

POINT STAT

Décembre 2001
N°01.03

Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 1999

La fonction publique de l'État a organisé près de 800 concours qui ont conduit à 76 301 recrutements. Près de 7 000 sont issus des concours de titularisation mis en œuvre à la suite des dispositifs Le Pors et Perben.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de candidats présents aux concours externes de la fonction publique de l'État a diminué. Comme le volume de postes offerts est stable, la sélectivité décroît. Cependant, elle reste encore à un niveau élevé. Le recul du chômage et le dynamisme de l'emploi expliquent, en partie, la relative désaffection des candidats.

Deux tiers des candidats recrutés possèdent au moins une licence d'enseignement supérieur. En 1999, sur l'ensemble des recrutements, les femmes sont majoritaires.

En 1999, 74 026 postes ont été offerts aux différents concours de la fonction publique, soit 1,5 % de plus que l'année précédente. Cependant, la hausse est

moins forte qu'en 1998 (+4%). Le nombre de candidats admis sur liste principale atteint 73 624, contre 71 084 en 1998, soit une progression de 3,6% (5,4% en 1998).

La croissance modérée du nombre de postes offerts recouvre des évolutions contrastées selon le type de concours. Avec 40 871 postes aux concours externes, les prévisions de recrutement étaient comparables à celles de 1998. En revanche, le nombre de postes offerts aux concours internes et examens professionnels a légèrement diminué. Enfin, celui des concours uniques est en forte croissance : +37%.

L'augmentation du nombre de lauréats provient principalement des concours uniques, + 1 150 admis, et des concours externes, + 960 admis, mais aussi des concours de titularisation. Le nombre de candidats admis aux concours internes est en légère progression, alors qu'il avait baissé en 1998. En effet, des concours dits « exceptionnels » d'adjoint administratif ont été organisés en 1999. Ils n'avaient pas eu lieu l'année précédente.

La décre des candidats aux concours externes

Avec un volume de postes offerts stable, la baisse des candidatures aux concours externes, amorcée en 1998, se poursuit. En 1999, le nombre de candidats est en retrait de 9% (4% en 1998). La décre est très importante pour la catégorie B : -24 175 candidats présents, soit une baisse de 16%. Les concours de catégorie A enregistrent une diminution de 17 842 candidats, soit 7% de moins qu'en 1998. Enfin, le nombre de présents aux concours de catégorie C est inférieur de 17 203 personnes à celui de 1998 (-9%).

La concurrence exercée par les métiers relevant du privé est ainsi perceptible dans de nombreux secteurs de la fonction publique. Les candidatures ont considérablement baissé pour certains corps techniques. Les concours plus généralistes ne sont pas épargnés par cette érosion. 21 389 personnes étaient présentes au concours externe de contrôleur des impôts en 1997, 14 913 en 1999, soit 30% de moins pour un volume de postes offerts comparable. Le nombre de candidats présents aux postes d'enseignants commence également à diminuer, plus nettement pour le CAPET (5 975 candidats en 1999, 7 202 en 1998) que pour le CAPES et l'agrégation.

La sélectivité, qui est un indicateur des chances de réussite d'un candidat, décroît mais reste cependant élevée. Aux concours externes, pour un candidat reçu, treize se sont présentés aux épreuves soit deux can-

Tableau 2 : Les concours externes par catégorie hiérarchique

		Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis	Sélectivité (1)
Catégorie A	1997	27 716	362 077	249 989	25 962	9,6
	1998	27 325	359 916	255 169	26 159	9,8
	1999	27 165	336 545	237 327	26 802	8,9
Catégorie B	1997	2 919	263 897	150 240	3 282	45,8
	1998	3 921	264 231	149 952	4 417	33,9
	1999	3 953	215 421	125 777	4 276	29,4
Catégorie C	1997	8 229	363 636	241 699	10 082	24,0
	1998	9 559	326 253	208 355	11 578	18,0
	1999	9 753	308 326	191 152	12 032	15,9
Ensemble	1997	38 864	989 610	641 928	39 326	16,3
	1998	40 805	950 400	613 476	42 154	14,6
	1999	40 871	860 292	554 256	43 110	12,9

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

(1) présents/admis.

didats de moins qu'en 1998.

Depuis 1997, la sélectivité des concours externes de catégorie A (hors enseignants) ne cesse de diminuer. Elle est de 25 candidats présents pour un admis en 1999, contre 29 en 1998. En 1999, pour la première fois depuis 1993, la sélectivité baisse également aux concours d'enseignants.

Pour la catégorie B, la sélectivité a encore diminué en 1999 : 29 candidats se sont présentés pour un admis (34 en 1998). Certains concours de catégorie B ont subi de fortes baisses. Ainsi, par exemple, la sélectivité du concours externe de contrôleur du trésor est passée de 32 en 1998 à 21 en 1999.

La sélectivité des concours de catégorie C décroît depuis 1996. Pour le concours d'agent de recouvrement du trésor, la baisse est de douze points par rapport à 1998. Parmi les concours externes de catégorie C

les plus importants, celui de gardien de la paix est le moins sélectif, en 1999, avec cinq candidats présents pour un admis. La sélectivité la plus forte est enregistrée dans le corps des agents de constatation des douanes (151).

Les dispositifs de titularisation Perben et Le Pors

Dans le cadre de la loi n° 96-1093 du 16 décembre 1996 relative à la résorption de l'emploi précaire, des concours réservés ont été organisés. Ils ont offert 7 352 postes répartis entre les catégories A (3 720 postes) et C (3 632 postes). Le poids du ministère de l'éducation nationale reste prépondérant : il a offert 76% des postes de la catégorie A et 84% de ceux de la catégorie C. Les concours de catégorie A organisés dans le cadre de la loi Perben ne concernent d'ailleurs que les enseignants et les personnels assimilés.

Hors Éducation nationale, le dispositif de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 a permis de titulariser, cette année encore, principalement des agents de catégorie A. En effet, des examens professionnels ont eu lieu aux ministères des affaires étrangères, de la défense, de l'économie, des finances et de l'industrie.

Tableau 1 : Postes offerts et candidats admis aux concours

	Année 1998			Année 1999		
	Postes offerts	Candidats admis	Candidats recrutés	Postes offerts	Candidats admis	Candidats recrutés
Externe	40 805	42 154	45 004	40 871	43 110	45 357
Interne	19 459	17 313	17 626	19 084	17 718	18 037
Examen professionnel	3 023	2 605	2 695	2 666	2 223	2 316
Concours unique	2 420	2 465	2 536	3 318	3 618	3 740
Titularisation	7 185	6 506	6 513	8 044	6 912	6 808
3ème concours (ENA, IRA)	41	41	41	43	43	43
Total	72 933	71 084	74 415	74 026	73 624	76 301

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

Des disparités entre les ministères

Avec 48 605 admis, l'Éducation nationale ⁽¹⁾ reste le principal recruteur. Elle représente les deux tiers des lauréats de l'ensemble des concours de la fonction publique de l'État. Le ministère de l'intérieur vient ensuite avec plus de 9% des lauréats, soit 6 871 candidats admis pour 5 227 postes offerts. En effet, le concours externe de gardien de la paix, avec 5 822 admis, utilise un important vivier.

Quelques ministères enregistrent une progression de leurs recrutements. Depuis 1997, le nombre de postes offerts par le ministère de l'emploi et de la solidarité a doublé avec l'organisation de concours « exceptionnels » d'adjoint administratif d'administration centrale et des services déconcentrés. Les postes offerts par le ministère de la défense ⁽²⁾ ont augmenté de 40% en deux ans. Ce ministère a organisé des recrutements importants d'agents de catégorie C (adjoints administratifs, ouvriers professionnels).

Le nombre de postes offerts aux concours par le ministère de l'équipement baisse depuis 1997 ; entre 1997 et 1999, la diminution est de 20%. Pour le ministère de l'économie et des finances, le volume des postes offerts a diminué de 500 par rapport à 1998 mais retrouve un niveau équivalent à celui de 1997.

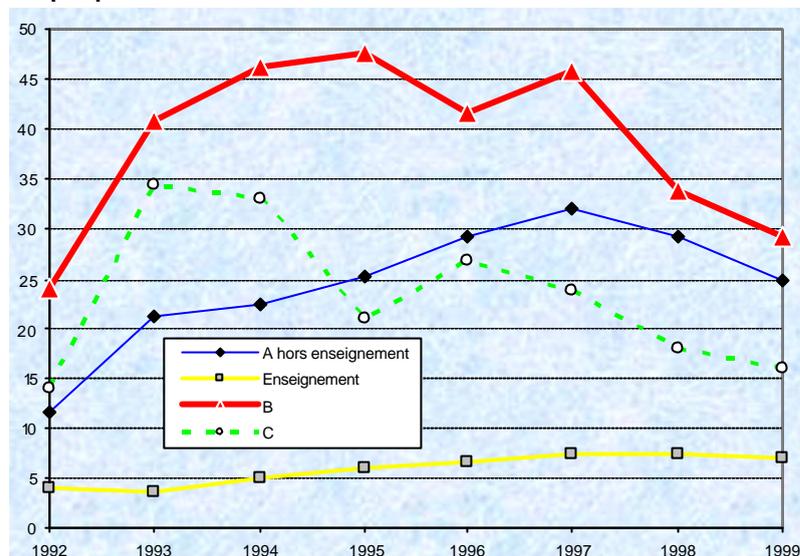
Deux tiers des recrutés ont au moins une licence

Le niveau de diplôme a été recensé pour 78% des 76 301 personnes effectivement recrutées en 1999. Tous concours confondus, 66% des candidats ont un niveau égal ou supérieur à la licence, 13% possèdent le baccalauréat et 9% des diplômes de niveau V (BEP, CAP ou équivalents). Les niveaux Bac+2 et « sans diplôme » représentent respectivement 10% et 2% des candidats recensés.

Aux concours externes de catégorie B, les niveaux de diplôme requis s'échelonnent du baccalauréat pour les concours administratifs à Bac+2 pour les concours de techniciens supérieurs. Cependant, près de 50% des candidats recrutés sont titulaires, au minimum, d'une licence.

Les concours externes de catégorie C accueillent toujours massivement des « surdiplômés », qui disposent d'un diplôme de niveau supérieur au BEPC. Trois quarts des agents recrutés suite à ces concours possèdent au moins le baccalauréat. Pour certains concours,

Graphique 3 : Sélectivité des concours externes



Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

Tableau 4 : La baisse des candidatures pour certains concours techniques (externes)

		1997	1998	1999	Évolution (en%) 1997-1999
Expert technique de l'équipement (C)	Présents	198	173	13	-93
	Admis	29	26	6	-80
Contrôleur des Travaux Publics (B)	Présents	2 737	2 008	1 636	-40
	Admis	60	52	81	+35
Technicien de l'agriculture (B)	Présents	2 785	1 237	1 856	-33
	Admis	36	53	57	+58

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

Tableau 5 : Les concours de titularisation (lois des 11.01.84 et 16.12.96)

Années	Postes offerts	Inscrits	Candidats présents	Admis	Recrutés	
Ensemble hors						
Éducation nationale (1)	1997	1 095	2 228	2 098	940	nd
	1998	1 143	1 639	1 571	949	984
	1999	1 629	2 122	1 977	1 399	1 294
Ensemble	1997	5 929	24 274	20 387	5 176	nd
	1998	6 655	18 063	14 948	5 986	6 513
	1999	8 044	16 180	13 545	6 912	6 808

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

nd : cette information n'est disponible qu'à partir de 1998.

(1) Ministère de l'éducation nationale (enseignement scolaire et supérieur, recherche) et ministère de la jeunesse et des sports.

(2) Hors militaires.

Tableau 6 : Niveau de diplôme des candidats recrutés en 1999

Niveau de diplôme	Catégorie hiérarchique							
	A		B		C		Ensemble	
	Concours externes	Autres (2)	Concours externes	Autres (2)	Concours externes	Autres (2)	Concours externes	Autres (2)
BAC+3	26 231	8 366	2 327	351	1 693	74	30 251	8 791
BAC+2	492	1 461	1 427	673	2 039	166	3 958	2 300
BAC	29	340	962	792	4 879	604	5 870	1 736
BEPC, CAP, BEP	0	72	28	605	2 580	1 861	2 608	2 538
Sans diplôme (1)	0	159	12	297	276	721	288	1 177
Ensemble	26 752	10 398	4 756	2 718	11 467	3 426	42 975	16 542

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

(1) Ou diplôme non déclaré.

(2) Concours internes, uniques, 3^{ème} concours, examens professionnels, concours de titularisation.

cette proportion est encore plus élevée. Ainsi, 80% des gardiens de la paix recrutés en 1999 sont titulaires d'un baccalauréat. Au concours d'agent de recouvrement du trésor, sur 972 recrutés, 434 possèdent un bac+3, 216 un bac+2 et 266 ont le baccalauréat.

Plus de la moitié des lauréats sont des femmes

Les femmes représentent 54% des admis aux concours externes et 58% des présents. Elles sont relativement

plus nombreuses aux concours de catégorie A et B, respectivement 65% des admis et 53%. Elles sont, en revanche, sous représentées dans les concours de catégorie C (29%), dont les branches sont plus techniques (concours d'ouvriers par exemple).

59% des lauréats des concours internes et 53% de ceux des concours uniques sont des femmes. Elles sont encore plus nombreuses parmi les admis aux concours de titularisation (67%). En revanche, aux examens professionnels, seulement quatre admis sur dix sont des femmes.

Le recueil d'informations sur les concours et les recrutements

Les administrations et les établissements publics qui recrutent dans les corps de personnels titulaires de l'État sont tenus d'établir un bilan de chaque recrutement au plus tard quatre mois après la publication des résultats, afin de recenser les candidats effectivement recrutés (circulaire FP/5-FP/9 n°03948 du 19 mai 1998). Cela concerne les concours externes, internes, sélections professionnelles, 3^{ème} concours et titularisations.

Cette information existe depuis la fin des années 1960 mais le questionnaire a été modifié plusieurs fois. A partir de 1998, on enregistre les admis sur liste complémentaire et le niveau de diplôme des agents recrutés.

Le nombre de candidats admis à un concours peut différer sensiblement de celui des agents recrutés. En effet, les candidats peuvent renoncer au bénéfice d'un concours ou obtenir une nomination différée. L'administration peut également faire appel à la liste complémentaire, reporter des postes entre concours externe et interne ou recourir à des recrutements sur emplois réservés.

Marie-Christine LANDRY

**POINT
STAT**

◆ Pour en savoir plus...

"La fonction publique et la réforme de l'État mars 2000 - mars 2001", Rapport annuel, La Documentation française, septembre 2001.

"Les recrutements par concours dans la fonction publique de l'État en 1998", Point Stat n°00.03, novembre 2000.

"Le recrutement sera un enjeu majeur dans les années à venir", Premier rapport de l'observatoire de l'emploi public, pages 72 à 79, La Documentation française, octobre 2001.

Minitel 3616 code
Fonctionnaire
Site INTERNET :
www.fonction-publique.gouv.fr

◆ Réalisation

Eric TROESTLER

**Directeur
de la publication
Jacky RICHARD**

Ministère de la
fonction publique et
de la réforme de l'État

DGAFP
Direction Générale de
l'Administration et de la
Fonction Publique

Bureau des statistiques,
des études et de l'évaluation
32, rue de Babylone
75700 Paris SP 07
Secrétariat : 01.42.75.79.36
Télécopie : 01.42.75.88.68

Tableau 7 : Les résultats des concours en 1999

Type de concours	Postes offerts	Inscrits				Présents				Admis				Recrutés			
		Hommes	Femmes	NR (1)	Total	Hommes	Femmes	NR (1)	Total	Hommes	Femmes	NR (1)	Total	Hommes	Femmes	NR (1)	Total
Externes																	
Catégorie A	27 165	135 093	201 409	43	336 545	94 124	137 851	5 471	237 327	9 420	17 382		26 802	7 796	9 380	9 750	26 926
<i>dont enseignement</i>	24 319	80 917	144 896	43	225 856	55 563	104 580	5 471	165 614	7 806	16 138		23 944	6 152	8 068	9 750	23 970
Catégorie B	3 953	83 099	132 322		215 421	49 545	76 232		125 777	2 010	2 266		4 276	2 258	2 519		4 777
<i>dont enseignement</i>	192	2 254	5 952		8 206	1 474	4 100		5 574	68	150		218	51	171		222
Catégorie C	9 753	135 419	172 907		308 326	85 528	105 624		191 152	8 488	3 544		12 032	9 410	4 244		13 654
Ensemble <i>dont enseignement</i>	40 871	352 852	506 402	43	860 292	228 703	319 588	5 471	554 256	19 876	23 192		43 110	19 422	16 130	9 750	45 357
	24 511	83 171	150 848	43	234 062	57 037	108 680	5 471	171 188	7 874	16 288		24 162	6 203	8 239	9 750	24 192
Internes																	
Catégorie A	10 986	29 297	34 644	29	63 970	20 357	25 573	215	46 145	4 327	5 960		10 287	4 332	5 824	294	10 450
<i>dont enseignement</i>	9 472	21 785	27 006	29	48 820	14 759	20 015	215	34 989	3 581	5 312		8 893	3 500	5 110	294	8 904
Catégorie B	3 142	13 141	23 395	313	36 849	10 623	17 968	307	28 898	1 153	1 719	153	3 025	1 199	1 799	153	3 151
<i>dont enseignement</i>	456	813	789	313	1 915	701	634	307	1 642	115	144	153	412	105	110	153	368
Catégorie C	4 956	12 004	31 650	225	43 879	10 201	27 352	223	37 776	1 669	2 737		4 406	1 707	2 729		4 436
Ensemble <i>dont enseignement</i>	19 084	54 191	89 602	567	144 360	41 003	70 834	745	112 582	7 115	10 406	153	17 674	7 204	10 342	447	18 037
	9 928	22 598	27 795	342	50 735	15 460	20 649	522	36 631	3 696	5 456	153	9 305	3 605	5 220	447	9 272
Examens professionnels																	
Catégorie A	532	1 984	1 631		3 615	1 688	1 349		3 037	245	223	36	504	289	239		528
Catégorie B	1 495	6 240	7 094		13 334	5 392	6 039		11 431	819	592		1 411	802	591		1 393
Catégorie C	639	1 760	324		2 084	1 619	254		1 873	219	89		308	305	90		395
Ensemble <i>dont enseignement</i>	2 666	9 984	9 049		19 033	8 699	7 642		16 341	1 283	904	36	2 223	594	920		2 316
	5	46	7		53	37	5		42	4	1		5	5	2		7
Uniques																	
Catégorie A	767	5 087	2 792		7 879	1 971	1 114		3 085	510	216		726	581	251		832
Catégorie B	50	336	508		844	203	485		688	31	19		50	33	17		50
Catégorie C	2 501	36 463	61 137		97 600	30 989	50 071		81 060	1 153	1 689		2 842	1 170	1 688		2 858
Ensemble <i>dont enseignement</i>	3 318	41 886	64 437		106 323	33 163	51 670		84 833	1 694	1 924		3 618	1 784	1 956		3 740
	100	521	595		1 116	345	544		889	58	31		89	60	29		89
3ème concours	43	140	93	169	402	87	49	112	248	17	12	14	43	17	12	14	43
Titularisation																	
Catégorie A	4 342	4 258	4 697	446	9 401	3 155	3 744	428	7 327	1 530	1 976	64	3 570	1 511	1 951		3 642
Catégorie B																	
Catégorie C	3 702	1 148	5 631		6 779	1 091	5 127		6 218	716	2 626		3 342	716	2 630		3 346
Ensemble <i>dont enseignement</i>	8 044	5 406	10 328	446	16 180	4 246	8 871	428	13 545	2 246	4 602	64	6 912	2 227	4 581		6 808
	3 720	3 814	4 379	446	446	2 743	3 443	428	6 614	1 172	1 685	64	2 921	1 209	1 718		2 927
Ensemble des concours																	
Catégorie A	43 835	175 859	245 266	687	421 812	121 382	169 680	6 226	297 169	16 049	25 769	114	41 932	14 526	17 645	10 058	42 421
Catégorie B	8 640	102 816	163 319	313	266 448	65 763	100 724	307	166 794	4 013	4 596	153	8 762	4 292	4 926	153	9 371
Catégorie C	21 551	186 794	271 649	225	458 668	129 428	188 428	223	318 079	12 245	10 685		22 930	13 308	11 381		24 689
Ensemble <i>dont enseignement</i>	74 026	465 469	680 234	1 225	1 146 928	316 573	458 832	6 756	782 042	32 307	41 050	267	73 624	32 126	33 952	10 211	76 301
	38 214	109 814	183 116	831	293 761	75 419	132 836	6 421	214 676	12 773	23 442	217	36 432	11 049	15 191	10 197	36 437

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation - Enquête auprès des directions de personnel.

(1) NR : non renseigné.